



## Vente de la maison lors d'un divorce

Par **jolireve**, le **31/07/2016** à **17:52**

bonjour ,  
ma femme a quitté le domicile et veut le divorce sachant que nous avons une petite fille de 3 ans et que j'ai un contrat cdd jusqu'a sept 2016 et elle un cdi , la conciliation est prévu fin aout 2016 et je voulais savoir si je pouvais demander via mon avocat que l'on continu à payer le pret maison et les charges jusqu'a la vente de la maison ?

qu'en pensez vous , sachant que l'on a toujours nos comptes en communs et que pour l'instant elle veut les garder en commun ?